

# RSM Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris  
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27  
www.rsm-rsa.com

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES**

24, avenue de la Grande Armée  
75017 PARIS

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite à Paris

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
Capital 135 000 € RCS Paris 381 199 215  
TVA FR 55 381199215 Code NAF 6920 Z

RSM Rsa,  
associé de RSM France,  
membre de RSM International

# RSM! Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris  
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27  
www.rsm-rsa.com

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

### **ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES**

24, avenue de la Grande Armée  
75017 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport

- 3 -

### III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 mai 2010

RSM RSA

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small flourish to the right.

Arnaud Devoucoux  
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES**

Compte de résultat comparé des exercices 2009 et 2008

(en euros)

<b>I - PRODUITS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>% de variation 09/08</b>
Cotisations et droits d'entrée ASF	4 019 046,99	4 250 287,00	-5,4
Cotisations des sections	611 958,00	542 177,00	+12,9
<b>Sous-total</b>	<b>4 631 004,99</b>	<b>4 792 464,00</b>	<b>-3,4</b>
Produits divers de gestion courante	0,00	44 975,00	-
Transfert de charges (ASFFOR)	114 967,81	109 427,64	+5,1
Produits financiers	191 597,33	244 766,11	-21,7
Reprise de provisions et divers	12 781,50	220 563,74	n.s
Vente de Matériels	0,00	3 430,00	-
Produits exceptionnels	0,00	2 399,34	-
<b>Total produits</b>	<b>4 950 351,63</b>	<b>5 418 025,83</b>	<b>-8,6</b>

<b>II - CHARGES</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>% de variation 09/08</b>
Charges de personnel	2 900 776,03	3 308 052,10	-12,3
Impôts et taxes	230 425,91	282 023,31	-18,3
Loyer et charges locatives	708 578,38	636 056,83	+11,4
Entretien, réparations, agencement, fournitures.	194 190,97	204 435,27	-5,0
Circulaires, impression, frais postaux	208 489,95	224 926,99	-7,3
Etudes, honoraires, documentation, congrès et assemblée	582 023,87	539 774,17	+7,8
Cotisations professionnelles	507 955,91	482 012,41	+5,4
Autres charges externes	165 095,27	188 999,13	-12,6
Dotations aux provisions et aux amortissements	125 602,54	69 295,43	+81,3
Impôts sur les bénéfices	14 400,00	0,00	-
<b>Total charges</b>	<b>5 637 538,83</b>	<b>5 935 575,64</b>	<b>-5,0</b>

<b>III - RESULTAT</b>	<b>Insuffisance</b>	<b>-687 187,20</b>	<b>-517 549,81</b>
-----------------------	---------------------	--------------------	--------------------

**ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES**  
**BILANS COMPARES DES EXERCICES 2009 ET 2008**

(En Euros)

ACTIF	Exercice 2009 net	Exercice 2008 net	PASSIF	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			Réserves	9 648 309,50	10 165 859,31
Immobilisations incorporelles	11 183,86	7 417,40	<b>Résultat de l'exercice (perte)</b>	<b>-687 187,20</b>	<b>-517 549,81</b>
Immobilisations corporelles	199 117,43	132 548,91	Provisions à caractère social	547 401,60	509 791,26
Immobilisations financières	8 835 915,87	9 353 267,12	Provisions pour risques et charges	53 702,46	57 264,46
<b>TOTAL I</b>	<b>9 046 217,16</b>	<b>9 493 233,43</b>	Dépôts reçus	15 000,00	15 000,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			Dettes fournisseurs et cptes rattachés	219 937,67	246 069,39
Créances adhérents et comptes rattachés	572 902,00	237 980,00	Dettes fiscales et sociales	560 975,98	485 141,82
Autres créances	65 649,71	79 794,88			
Placements de trésorerie courante	630 851,60	901 722,50			
Disponibilités	8 755,55	190 880,98			
<b>TOTAL II</b>	<b>1 278 158,86</b>	<b>1 410 378,36</b>			
Charges constatées d'avance	33 763,99	57 964,64			
<b>TOTAL III</b>	<b>33 763,99</b>	<b>57 964,64</b>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>10 358 140,01</b>	<b>10 961 576,43</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10 358 140,01</b>	<b>10 961 576,43</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### *IMMOBILISATIONS CORPORELLES*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires d'acquisition des immobilisations sont directement comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les modes les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Amortissements pour dépréciation</u>	<u>Amortissements fiscalement pratiqués</u>
Agencements, aménagements	durée du bail 9% L	10% L
Matériel de bureau et informatique	20% L	20% L
Matériel de transport	25% L	25% L
Mobilier	20% L	10% L

### *CREANCES ET DETTES*

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

## **ASF**

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**

#### *TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### *CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION*

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice 2009.

#### *CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION*

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice 2009.

#### **Pour mémoire :**

Une comptabilité analytique est tenue pour chacune des sections et un compte rendu financier est établi.

Un compte de résultat des sections a été établi en annexe du compte de résultat de l'ASF.



# ASF

31/12/2009

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1an, -5ans
Créances clients et comptes rattachés	572 902,00	572 902,00	
Refacturation de frais de siège social à l'ASFFOR	58 018,06	58 018,06	
Débiteurs divers	3 173,70	3 173,70	
Charges constatées d'avance	33 763,99	33 763,99	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>667 857,75</b>	<b>667 857,75</b>	<b>0,00</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1an, -5ans
Fournisseurs et comptes rattachés	219 937,67	219 937,67	
Personnel et comptes rattachés	184 282,83	184 282,83	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303 843,27	303 843,27	
Etat : taxe sur les salaires	27 379,00	27 379,00	
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	31 070,88	31 070,88	
Impôts sur les bénéfices	14 400,00	14 400,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>780 913,65</b>	<b>780 913,65</b>	<b>0,00</b>

ASF

LISTE DES FILIALES ET PATICIPATIONS

31/12/2009

Dénomination	Capital	Quote part	Valeur des titres
Siège social	Capitaux Propres	Dividende	
<i>AUTRES TITRES</i>			
SICOVAM HOLDING 18, rue La Fayette 75009 PARIS			46 496,95

# ASF

31/12/2009

CHARGES A PAYER	356 668,27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 431,00
Provision factures à recevoir	123 431,00
dont honoraires Commissaire aux comptes € 2 114,00	
Dettes fiscales et sociales	233 237,27
Personnel autres charges à payer	59 157,39
Provision congés payés	85 324,00
Provision ch./congés payés	57 685,00
Formation continue	27 684,00
Contribution taxe handicapés	3 386,88

# ASF

## DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2009

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	33 763,99
Charges d'exploitation	33 763,99
486000 Charges constatées d'avance	33 763,99
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 763,99

ASF

EFFECTIF MOYEN

31/12/2009

EFFECTIFS	Personnel salarié
Cadres	23
Employés	9
TOTAL	32

# ASF

31/12/2009

PRODUITS A RECEVOIR	61 191,76
Autres créances	61 191,76
Débiteurs divers	61 191,76

ASF

31/12/2009

Immobilisations financières		Plus-value latente au 31/12/2009	plus d'1an, -11ans
	8 835 915,87		
Autres immobilisations financières	8 835 915,87		
Autres titres immobilisés	8 735 601,08	1 985 730,00	
Prêts à long terme	93 255,15		93 255,15
Dépôts versés	7 059,64		7 059,64

ASF

COMPLEMENT DE RETRAITE A PRESTATIONS DEFINIES  
COUVERT PAR UN FONDS D'ASSURANCE

31/12/2009

Dénomination	Valeur du fonds au 31/12/2009	Engagement prévisible de versements en valeur actuelle au 31/12/09
LA FEDERATION CONTINENTALE 11, bl Haussmann 75311 PARIS Cedex 09 Contrat n° 280600001	134 587,64	468 789,10